DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE **COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/52

Le DIX décembre de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, MM Eric GEORGET, Hubert MARTY, Denis VAILLANT, Domingo MUJICA

Procurations: Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corinne LACOSTE, Mme Mathilde PEYREGA à Mme Véronique HAÏTCE, M. Jean-Jacques ALMERO à M. Hubert MARTY

Absents: MM Laurent ZANDONA, Pierre ROGNANT, Mmes Sandrine VANCOPPENOLLE,

Julie COLLANGE

Date de convocation : 3 décembre 2024

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants: 11

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 1

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 pour le city stade

Madame le Maire expose le projet de création d'un city-stade.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 87 641,68 € HT correspondant aux devis et estimations présentés par :

Dépenses	devis	HT	TTC
Structure	Agorespace	66 424,00	79 708,80
Dalle	JH Construction	21 217,68	25 461,22
Total		87 641,68	105 170,02

Madame le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à la DETR et propose le plan de financement suivant :

Dépenses	devis	нт	ттс	Recettes	%	Montant
Structure	Agorespace	66 424,00	79 708,80	Etat DETR	20,00%	17 528,34
Dalle	JH Construction	21 217,68	25 461,22	ANS	10,00%	8 764,17
				CAF	12,00%	10 625,00
				Département CD31	30,00%	26 292,50
				Région	7,41%	6 494,33
				Autofinancement	20,00%	17 937,34
Total		87 641,68	105 170,02			87 641,68

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité :

- Adopte le projet de city-stade pour un montant de 87 641,68 € HT.

- Sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 17 937,34 €, soit 20% du montant du projet,

- Arrête le plan de financement suivant :

				0 0 0 0 0 0 0			
Dépenses	devis	нт	ттс	Recettes	%	Montant	
Structure	Agorespace	66 424,00	79 708,80	Etat DETR	20,00%	17 528,34	
Dalle	JH Construction	21 217,68	25 461,22	ANS	10,00%	8 764,17	
				CAF	12,00%	10 625,00	
				Département CD31	30,00%	26 292,50	
				Région	7,41%	6 494,33	
				Autofinancement	20,00%	17 937,34	
				Automancement	20,00%	17 957,34	
Total		87 641,68	105 170,02			87 641,68	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme en mairie, le 10 décembre 2024.

Fait à Goyrans, le 10 décembre 2024

Véronique HAITCE

Maire de Goyrans